

Description de la dotation – Jeu-concours « VIBRATION PETIT BAC - HOMAIR »

Organisé sur l'antenne de la radio VIBRATION du samedi 4 avril au vendredi 10 avril 2026.

Dans le cadre du jeu-concours « VIBRATION PETIT BAC - HOMAIR », cinq lots sont mis en jeu.

Chaque lot comprend :

- 1 séjour de 2 nuits à 1 semaine pour 4 à 6 personnes, d'une valeur unitaire indicative de 62 € TTC.

Les réservations sont possibles jusqu'au 31 octobre 2026, date maximale de fin de séjour.

Modalités d'attribution et de remise des lots

- Les gagnants seront désignés par tirage au sort parmi les participants inscrits.
- Chaque gagnant sera informé de son gain par e-mail à l'adresse qu'il aura communiquée lors de son inscription.
- Chaque gagnant devra contacter Homair au 04 84 39 08 50 (prix d'un appel local) afin de finaliser la réservation de son séjour.
- Les lots ne sont utilisables que dans la période indiquée ; aucune autre date ou prolongation ne pourra être accordée.

Modalités de participation

Pour participer, les auditeurs doivent s'inscrire via le site de la radio <https://www.vibration.fr> en remplissant l'ensemble des champs demandés.

Les données personnelles collectées sont nécessaires au traitement de la participation et à l'envoi des lots.

Seules les inscriptions complètes et valides seront prises en compte pour le tirage au sort.

Précisions sur la dotation

Tous les frais non expressément mentionnés comme inclus dans le lot (transport, hébergement, restauration, dépenses personnelles, etc.) restent exclus de la dotation et demeurent à la charge exclusive du gagnant.

Bon cadeau non rétroactif et non cumulable, valable pour la réservation d'un séjour de 2 nuits à une semaine (7 nuits) maximum en mobil home « CLASSIC 2 Ch. 4/6 Pers. » ou « CLASSIC 3 Ch. 6 Pers. » et uniquement par téléphone au 04 84 39 08 50 (coût d'un appel local).

Réservation valable jusqu'au 31 Octobre 2026, hors périodes de Haute saison du 04/07/2026 au 29/08/2026 et du 04/04/2026 au 02/05/2026, hors jours fériés et événements spécifiques, dans la limite des stocks alloués à cet effet et sur une sélection de campings disponibles au jour de la réservation (listes consultables et mises à jour pendant la saison sur <https://www.homair.com/conditions-dutilisation-des-bons-cadeaux-edites-par-homair-vacances>).

L'accès aux mobil homes « 3 Ch. 6 Pers. » est exclusivement réservé aux réservations présentant 5 occupants minimum et dans la limite des stocks alloués à cet effet. Les prestations annexes, frais de dossier, frais de bouche, de transports, les taxes de séjour, assurances ainsi que tous autres frais engendrés lors du séjour, notamment les cautions obligatoires et frais relatifs aux options payantes, activités, animations ne sont pas inclus et devront être réglés au moment de la réservation et/ou sur le camping.

A défaut de disponibilités dans le camping choisi, sur le type d'hébergement cité ci-dessus, et/ou aux dates souhaitées, de nouvelles propositions pourront être faites par la société Homair Vacances au Bénéficiaire. Le bon cadeau ne peut pas être vendu, échangé ni cédé à un tiers, remboursé ou permettre l'obtention d'une quelconque compensation financière ou de tout autre paiement ultérieur, supplémentaire et/ou équivalent pour quelque motif que ce soit, y compris le dépassement de la date de validité, la non-disponibilité du séjour souhaité ou l'annulation du séjour réservé.

Règlement applicable

Le présent descriptif est établi en complément du règlement jeu-concours annuel de la radio VIBRATION, disponible à l'adresse suivante : <https://www.vibration.fr/reglements>

Les dispositions du règlement annuel s'appliquent, sauf celles contraires au présent descriptif.